

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 28 février 2025

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous envoyant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.woodgundy.cibc.com/fr/investing/private-wealth-pools.html ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

CIBC Wood Gundy (le *sous-conseiller*), une division de Marchés mondiaux CIBC inc., est le sous-conseiller en valeurs du Fonds commun canadien de base Gestion privée CIBC (le *Fonds commun*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 28 février 2025. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds commun, depuis sa création le 25 mars 2024, a augmenté pour passer à 7 769 \$ au 28 février 2025.

La Banque du Canada a continué de réduire son taux directeur, lequel a diminué de 1,50 % au total au cours de la période. L'inflation s'est modérée pour se rapprocher du taux cible de la Banque du Canada et le taux de chômage au Canada est demeuré élevé. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a été volatil, s'établissant à environ 3,0 % à la fin de la période, soit pratiquement inchangé.

La menace d'imposition de tarifs douaniers a entraîné une incertitude grandissante à l'égard des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. L'incertitude politique a également été élevée après que le premier ministre Justin Trudeau a annoncé son intention de démissionner à titre de chef du parti, et ce, dès l'élection de son successeur.

Les prix des produits de base ont suivi une tendance ambiguë. Le prix de l'or est demeuré élevé et avait atteint un niveau quasi record à la clôture de la période. Les prix du pétrole ont chuté en raison des préoccupations liées au ralentissement de la demande et à l'augmentation de l'offre, tandis que les prix du gaz naturel ont augmenté, les données fondamentales des entreprises du secteur s'étant améliorées.

La sous-pondération du secteur des technologies de l'information, qui a très bien fait, a entravé le rendement du Fonds commun. La sélection de titres dans les secteurs des services financiers et de l'immobilier a aussi nui au rendement. Parmi les facteurs ayant nui au rendement du Fonds commun, notons les positions dans Ressources Teck Ltée, TFI

International Inc. et le Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien.

Ressources Teck Ltée, une société minière axée sur l'extraction des métaux de base, a dégagé un rendement inférieur à celui de ses pairs du secteur des métaux précieux. Les titres de TFI International Inc. ont été liquidés après que l'entreprise eut déclaré, au quatrième trimestre, des résultats financiers décevants imputables aux problèmes auxquels le secteur faisait face et à l'incertitude suscitée par l'imposition possible de tarifs douaniers par les États-Unis. Le Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien a dégagé des résultats financiers robustes, mais ses actions ont subi la pression exercée par les préoccupations à l'égard du ralentissement de l'immigration et de la baisse des loyers sur le marché.

La sélection des titres dans les secteurs des services de communications et de l'énergie a favorisé le rendement du Fonds commun. La position surpondérée dans les actions par rapport aux titres à revenu fixe a également soutenu le rendement. Parmi les moteurs du rendement du Fonds commun, notons les positions dans TELUS Corp., Mines Agnico Eagle Limitée et Wheaton Precious Metals Corp.

Les titres de TELUS Corp. ont affiché un rendement supérieur par rapport à ceux des pairs de la société, et ont fait l'objet d'une liquidation marquée. La société est bien positionnée dans le secteur très exigeant des télécommunications et a été avantagée par son profil de dépenses en immobilisations, lesquelles avaient diminué. Mines Agnico Eagle Limitée et Wheaton Precious Metals Corp. ont réalisé d'importants gains, tirant parti de la hausse des prix de l'or et de l'argent.

Le sous-conseiller a ouvert une nouvelle position dans ARC Resources Ltd., étant d'avis que l'entreprise est bien placée pour bénéficier de l'amélioration des données fondamentales des entreprises du secteur du gaz naturel. Après une période de forte croissance aux fins de la mise en valeur de son projet Attachie en Colombie-Britannique, la société devrait enregistrer, selon le

sous-conseiller, une hausse importante des flux de trésorerie disponibles par action.

Une position dans Brookfield Corp. a été accrue à la suite de la baisse des taux d'intérêt et en raison de la trajectoire de croissance positive de la société. La position dans La Banque de Nouvelle-Écosse a été accrue, le sous-conseiller ayant une opinion plus favorable à l'égard des banques canadiennes. La position du Fonds commun dans le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme a été accrue, la trésorerie ayant été délaissée pour privilégier les titres à revenu fixe. La position offrait un rendement courant intéressant et une possibilité de plus-value du capital en cas de baisse des rendements obligataires.

Une position dans BCE Inc. a été éliminée du Fonds commun en raison des difficultés persistantes dans le secteur et des inquiétudes concernant la stratégie de croissance de la société. L'intensification de la concurrence sur le marché canadien des services sans fil, les pressions réglementaires persistantes et la réduction des cibles d'immigration par le gouvernement fédéral canadien posent de multiples défis. Le sous-conseiller est d'avis que ces facteurs freineront probablement la croissance de la société à court terme. Une petite position dans South Bow Corp. a été éliminée du Fonds commun, après la scission de la société de la Corporation TC Énergie.

Les positions dans Les Compagnies Loblaw Limitée, Intact Corporation financière et Enbridge Inc. ont été réduites à la suite d'une forte hausse du cours de l'action de ces sociétés. La position dans Canadian Natural Resources Ltd. a été élaguée, les perspectives à court terme du sous-conseiller pour le secteur du pétrole s'étant assombries en raison de l'augmentation de l'offre et de l'affaiblissement de la croissance en 2025.

Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Les menaces d'imposition de tarifs douaniers et les tarifs douaniers réellement imposés, ainsi que les autres mesures commerciales adoptées par les États-Unis, la Chine et d'autres acteurs mondiaux, en plus des contre-mesures tarifaires et des mesures de rétorsion non tarifaires prises par le Canada, l'Europe et d'autres pays, pourraient entraîner d'autres incidences négatives sur l'économie canadienne et mondiale, ainsi que sur les marchés des capitaux. Ces événements pourraient aggraver les autres risques politiques, sociaux et économiques préexistants, et entraîner une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds commun. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds commun, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds commun
GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds commun. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds commun, calculés en fonction de la valeur liquidative des parts du Fonds commun, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds commun pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds commun ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds commun. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds commun.

Sous-conseiller en valeurs

GACI, à titre de conseiller en valeurs, a retenu les services de CIBC Wood Gundy, division de Marchés mondiaux CIBC inc., pour fournir des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds commun. En contrepartie de ses services, CIBC Wood Gundy reçoit une rémunération de GACI. Marchés mondiaux CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC.

Placeur

Les parts du Fonds commun peuvent être achetées que par l'entremise de CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. GACI ne paie pas de commissions de vente et de suivi à ces courtiers et à des sociétés relativement à la vente de parts du Fonds commun. À sa discrétion, GACI peut rendre disponible des parts du Fonds commun par l'intermédiaire d'autres courtiers.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds commun. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, *rabais de courtage*. Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident

le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds commun ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds commun. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 240 \$ ont été versés par le Fonds commun à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds commun

Le Fonds commun peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (le CEI) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la conclusion du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (les *opérations entre fonds* ou les *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds commun, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été

prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Fonds commun. Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds commun et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds commun, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par le Fonds commun de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services au Fonds commun, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes du Fonds commun et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés au dépositaire. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Fonds commun.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds commun et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour la période close le 28 février 2025 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds commun (\$) - parts de série F

Date de début des activités : 25 mars 2024

	2025	2024 ^a
Actif net au début de la période	10,55	10,01 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,14	0,13
Total des charges	(0,02)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,05	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,50	0,48
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,67	0,60
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,04	0,04
Des dividendes	0,09	—
Des gains en capital	0,03	—
Remboursement de capital	—	—
Total des distributions³	0,16	0,04
Actif net à la fin de la période	11,08	10,55

Ratios et données supplémentaires - parts de série F

	2025	2024 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	4 504	3 457
Nombre de parts en circulation⁴	406 392	327 632
Ratio des frais de gestion⁵ (%)	0,35 [*]	0,35 [*]
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶ (%)	0,35 [*]	0,35 [*]
Ratio des frais d'opération⁷ (%)	0,03 [*]	0,10 [*]
Taux de rotation du portefeuille⁸ (%)	10,34	5,98
Valeur liquidative par part (\$)	11,08	10,55

Actif net par part¹ du Fonds commun (\$) - parts de série FT4

Date de début des activités : 25 mars 2024

	2025	2024 ^a
Actif net au début de la période	10,35	10,00 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,08	0,08
Total des charges	—	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,04	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,50	0,46
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,62	0,54
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,07	0,20
Des dividendes	—	—
Des gains en capital	0,13	—
Remboursement de capital	—	—
Total des distributions³	0,20	0,20
Actif net à la fin de la période	10,76	10,35

Ratios et données supplémentaires - parts de série FT4

	2025	2024 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁴	–	–
Nombre de parts en circulation ⁴	1	1
Ratio des frais de gestion ⁵ (%)	0,35*	0,36*
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶ (%)	0,35*	0,36*
Ratio des frais d'opération ⁷ (%)	0,03*	0,10*
Taux de rotation du portefeuille ⁸ (%)	10,34	5,98
Valeur liquidative par part (\$)	10,76	10,35

Actif net par part¹ du Fonds commun (\$) - parts de série O

Date de début des activités : 25 mars 2024

	2025	2024 ^a
Actif net au début de la période	10,59	10,00 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,14	0,11
Total des charges	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,05	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,49	0,52
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,68	0,64
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,04	0,02
Des dividendes	0,09	–
Des gains en capital	0,02	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions ³	0,15	0,02
Actif net à la fin de la période	11,15	10,59

Ratios et données supplémentaires - parts de série O

	2025	2024 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁴	3 170	2 319
Nombre de parts en circulation ⁴	284 298	218 918
Ratio des frais de gestion ⁵ (%)	0,07*	0,07*
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶ (%)	0,07*	0,07*
Ratio des frais d'opération ⁷ (%)	0,03*	0,10*
Taux de rotation du portefeuille ⁸ (%)	10,34	5,98
Valeur liquidative par part (\$)	11,15	10,59

Actif net par part¹ du Fonds commun (\$) - parts de série OT4

Date de début des activités : 25 mars 2024

	2025	2024 ^a
Actif net au début de la période	10,36	10,00 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,09	0,08
Total des charges	—	—
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,04	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,14	0,46
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,27	0,55
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,09	0,20
Des dividendes	0,05	—
Des gains en capital	0,07	—
Remboursement de capital	—	—
Total des distributions³	0,21	0,20
Actif net à la fin de la période	10,82	10,36

Ratios et données supplémentaires - parts de série OT4

	2025	2024 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	95	—
Nombre de parts en circulation⁴	8 806	1
Ratio des frais de gestion⁵ (%)	0,07*	0,07*
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge⁶ (%)	0,07*	0,07*
Ratio des frais d'opération⁷ (%)	0,03*	0,10*
Taux de rotation du portefeuille⁸ (%)	10,34	5,98
Valeur liquidative par part (\$)	10,82	10,36

^a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 août.^b Prix de souscription initial.

* Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et du rapport financier intermédiaire non audité du Fonds commun.² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds commun, ou les deux.⁴ L'information est présentée au 28 février 2025 et au 31 août de toute période indiquée.⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds commun (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux frais d'administration fixes est au gré du gestionnaire, le cas échéant. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds commun paie à GACI, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds commun. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds commun, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont payés par GACI à même les frais de gestion reçus du Fonds commun. Le Fonds commun est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts. Pour les parts des séries O et OT4, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts des séries O et OT4 n'excéderont pas les frais de gestion annuels des parts des séries F et FT4, respectivement.

Pour la période close le 28 février 2025, la totalité des frais de gestion obtenus du Fonds commun était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

Rendement passé

Le rendement passé n'est pas présenté, étant donné qu'au 28 février 2025, le Fonds commun n'avait pas terminé son premier exercice.

Aperçu du portefeuille de placements (au 28 février 2025)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.woodgundy.cibc.com/fr/investing/private-wealth-pools.html. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds commun. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fonds d'investissement d'obligations canadiennes	33,8	FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	11,3
Services financiers	20,7	FINB BMO obligations fédérales à court terme	8,0
Énergie	12,3	FINB BMO obligations fédérales à long terme	5,6
Industrie	8,8	FINB BMO obligations de sociétés à court terme	5,3
Matériaux	6,5	Banque Royale du Canada	5,2
Technologies de l'information	4,6	Waste Connections Inc.	3,0
Biens de consommation de base	3,6	Banque de Montréal	2,9
Services publics	2,4	Brookfield Corp., catégorie A	2,8
Services de communications	2,0	Wheaton Precious Metals Corp.	2,7
Immobilier	1,9	Shopify Inc., catégorie A	2,6
Trésorerie	1,8	Enbridge Inc.	2,6
Consommation discrétionnaire	1,6	Banque Toronto-Dominion (La)	2,4
		Canadian Natural Resources Ltd.	2,4
		Suncor Énergie Inc.	2,3
		Canadian Pacific Kansas City Ltd.	2,2
		Mines Agnico Eagle Limitée	2,1
		Banque de Nouvelle-Écosse (La)	2,1
		TELUS Corp.	2,0
		Constellation Software Inc.	2,0
		Société Financière Manuvie	2,0
		Corporation TC Énergie	1,9
		FINB BMO obligations de sociétés à long terme	1,9
		Financière Sun Life inc.	1,9
		Trésorerie	1,8
		Alimentation Couche-Tard Inc.	1,8

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds commun constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds commun diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.woodgundy.cibc.com/fr/investing/private-wealth-pools.html
info@gestiondactifscibc.com